

COMMUNE DE NIEDERSCHAEFFOLSHEIM

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU -9 MARS 2007 À 20 HEURES

Convocation en date du -6 mars 2007

Sous la présidence de M. VIERLING Fernand, Maire

Membres présents à l'ouverture de la séance :

M. VIERLING Fernand, Maire

M. PAULUS Jean-Paul, M. VOEGELE Paul, M. GEIST Patrick, M. VOLGRINGER Alphonse, Adjoints au Maire

M. TRIMBUR Franck, M. GUTHMULLER Roland, M. DURRHEIMER Rémi, M. SPITZER Gilbert,

Mme WARTZOLFF Monique, M. DAUL Claude, M. KELLER Richard, M. FURST Denis,

Conseillers Municipaux

Membres absents excusés :

M. LANOIX Martin, Conseiller Municipal

M. DOSSMANN Dominique, Conseiller Municipal (pouvoirs à M. VOLGRINGER Alphonse)

1 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2006

Après lecture et mise aux voix, le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2006 est approuvé à l'unanimité.

2 - INSTAURATION DE LA PARTICIPATION POUR RACCORDEMENT À L'ÉGOUT

Le Maire explique à l'assemblée qu'en vertu de l'article L.1331-7 du Code de la Santé Publique, les propriétaires des immeubles édifiés postérieurement à la mise en service du réseau public de collecte auquel ces immeubles doivent être raccordés, peuvent être astreints par la commune à verser une participation s'élevant au maximum à 80 % du coût de fourniture et de pose d'une installation d'évacuation ou d'épuration individuelle réglementaire, pour tenir compte de l'économie réalisée par eux en évitant la mise en place d'une telle installation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'instaurer la participation pour raccordement à l'égout avec effet du 15 mars 2007,
- de fixer le montant de la participation à 10 € par m² SHON pour toute nouvelle construction raccordable au réseau public d'assainissement (réseau unitaire ou séparatif),
- de recouvrer la totalité de la participation dès réalisation des travaux de raccordement.

2 - EXTENSION DU COLLECTEUR D'ASSAINISSEMENT ROUTE DE BISCHWILLER

Le Maire présente à l'assemblée l'avant-projet sommaire élaboré par le SDEA relatif à l'extension de la collecte d'assainissement de la route de Bischwiller, à la sortie est de la commune en direction de Marienthal.

Compte tenu de la topographie du secteur, le projet nécessite la mise en place d'une conduite de refoulement et d'une station de pompage en plus de la pose d'un réseau unitaire.

Cette opération est destinée à raccorder les habitations existantes dotées d'un système autonome et à desservir les futures constructions susceptibles de s'implanter dans le secteur UB leur faisant face.

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis favorable du 19 février 2007, moins une voix (M. KELLER Richard) émis par les Commissions Réunies,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver l'avant-projet sommaire élaboré par le SDEA,
- de s'engager à réaliser l'extension du collecteur d'assainissement de la route de Bischwiller au plus tard en septembre 2007. Les travaux sont estimés globalement à 90.000 HT, dont 81.500 de travaux, 5.709 de frais d'études, 1.500 de frais de contrôle, 1.000 de raccordement électrique et 291 de frais divers,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget annexe assainissement de l'année 2007,
- de solliciter les subventions susceptibles d'être octroyées en la matière par le Conseil Général et l'Agence de l'Eau,
- de solliciter auprès de ces organismes l'autorisation d'engager les travaux préalablement à la décision d'attribution de subvention,
- de charger le Maire de l'accomplissement de l'ensemble des formalités nécessaires à la réalisation du projet,
- d'autoriser le Maire à signer l'ensemble des documents à intervenir.

3 - PROJETS D'INVESTISSEMENT 2007

Dans le cadre de la préparation du budget primitif de l'exercice 2007, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'inscrire à la section d'investissement les crédits prévisionnels nécessaires à la réalisation des opérations suivantes :

- construction d'un garage municipal : 75 000 TTC
- aménagement et équipement d'un plateau d'évolution : 30 000 TTC
- réfection de la cour d'école : 33 000 TTC

=====

Fait et délibéré à NIEDERSCHAEFFOLSHEIM le -9 mars 2007

Le Maire,

Les Membres du Conseil Municipal,